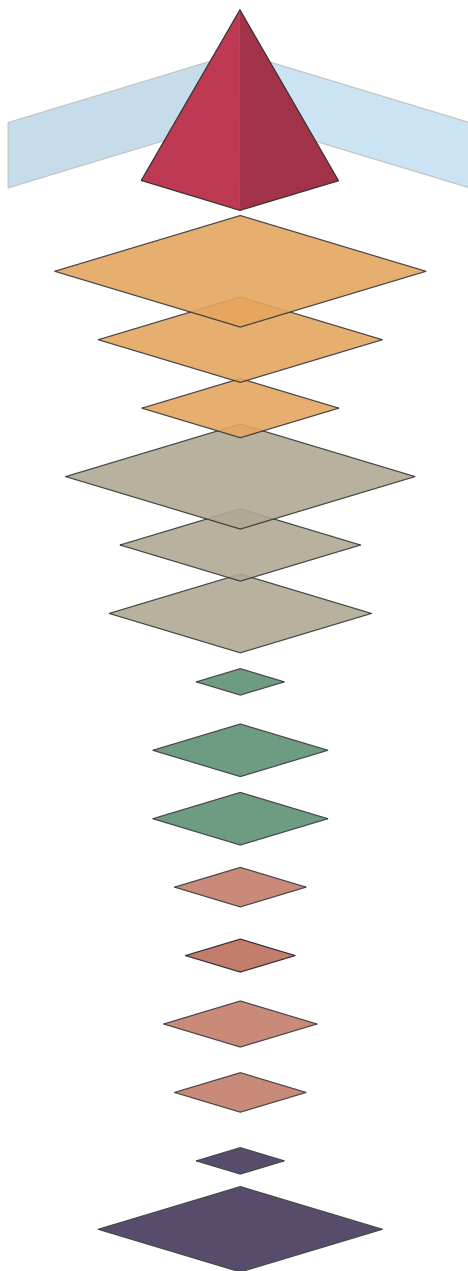




BURUNDI



4,87

SCORE DE CRIMINALITÉ

106^e sur 193 pays

32^e sur 54 pays africains

6^e sur 11 pays d'Afrique centrale



MARCHÉS CRIMINELS

4,63

TRAITE DES PERSONNES 8,50

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS 6,50

RACKET D'EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION 4,50

TRAFIC D'ARMES 8,00

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON 5,50

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE 6,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE 2,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE 4,00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES 4,00

COMMERCE D'HÉROÏNE 3,00

COMMERCE DE COCAÏNE 2,50

COMMERCE DE CANNABIS 3,50

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE 3,00

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE 2,00

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE 6,50



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

5,10

GROUPES DE TYPE MAFIEUX 2,00

RÉSEAUX CRIMINELS 4,50

ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT 9,00

ACTEURS ÉTRANGERS 4,00

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ 6,00



2,17

SCORE DE RÉSILIENCE



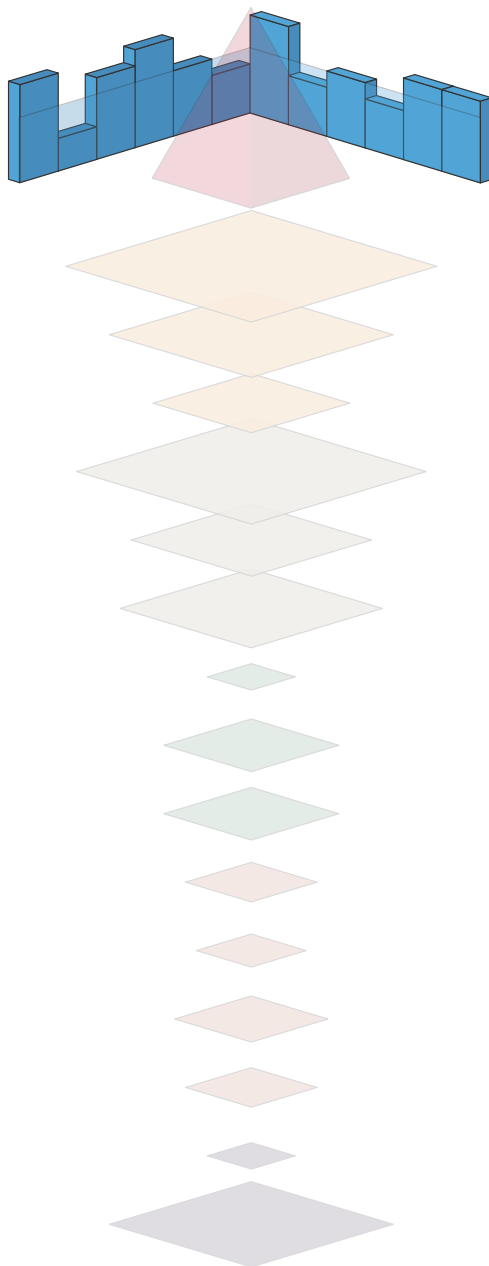
Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **BURUNDI**



 **2,17**
SCORE DE RÉSILIENCE

182^e sur 193 pays
50^e sur 54 pays africains
10^e sur 11 pays d'Afrique centrale

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3,00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	1,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	2,50
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	3,00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	2,00
FORCES DE L'ORDRE	1,50
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	1,50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	2,00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	1,50
PREVENCIÓN	2,50
ACTEURS NON ÉTATIQUES	2,50

 **4,87**
SCORE DE CRIMINALITÉ

 MARCHÉS CRIMINELS	4,63
 ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	5,10

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes reste un problème important au Burundi, exacerbé par l'impact de la pandémie de COVID-19, les dynamiques régionales en matière de politique et de sécurité dans le pays et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs, la faiblesse et l'inefficacité de la gouvernance et le manque de ressources humaines et financières consacrées à ce problème. Le pays est principalement un pays source, les opérations de traite des personnes à l'intérieur du pays constituant une plus grande menace que les opérations transnationales. L'exploitation par le travail et l'exploitation sexuelle sont largement répandues, les conditions de vie restent médiocres et les violations des droits de l'homme sont courantes. Les trafiquants ciblent souvent les femmes et les filles, en particulier à des fins de travail forcé dans les pays du Golfe comme employées de maison. Bien que certaines mesures aient été prises pour lutter contre ce crime, notamment la fermeture d'agences de recrutement informelles et l'engagement de négociations diplomatiques avec d'autres pays pour formaliser l'immigration de main-d'œuvre, ces mesures sont susceptibles d'être exploitées par des personnalités politiques de premier plan. Le retour d'un grand nombre de réfugiés ces dernières années a aggravé les vulnérabilités existantes, car les personnes rapatriées et les personnes déplacées à l'intérieur du pays continuent d'avoir besoin de revenus et sont souvent laissées dans des situations susceptibles d'être exploitées.

Si le renforcement des contrôles aux frontières avec la Tanzanie et le Rwanda a accru le rôle des trafiquants d'êtres humains dans l'aide aux personnes souhaitant quitter le pays, cela a également rendu le trafic plus difficile. De nombreux Burundais déplacés par la violence et l'instabilité régionale cherchent refuge dans les pays voisins, principalement en Tanzanie, au Rwanda, en République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda. Le Kenya et l'Afrique du Sud sont également des destinations privilégiées pour les migrants burundais en situation irrégulière à la recherche d'un emploi. La situation politique et la polarisation ethnique du pays restent des facteurs d'insécurité. La milice Imbonerakure, l'aile jeune du parti au pouvoir, le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD), reste le principal acteur en matière d'extorsion. Cependant, depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau président, Evariste Ndayishimiye, le problème s'est atténué. Néanmoins, des miliciens burundais auraient établi des points de contrôle le long des routes de contrebande pour extorquer de l'argent aux passants.

COMMERCE

Le trafic d'armes et de munitions est un problème de longue date dans le pays et une activité économique importante, impliquant à la fois les autorités civiles et militaires. De nombreuses personnes possèdent des armes et le Burundi est un pays de transit pour le marché noir régional des armes. Le trafic d'armes, principalement des armes légères et de petit calibre et des munitions le long de la frontière avec la RDC, continue de sévir, en dépit d'une multitude d'efforts locaux et internationaux visant à résoudre le problème et à renforcer les capacités de traçage du pays. La demande en armes de contrebande découle du conflit et de l'insurrection dans toute la région. En outre, les perspectives financières dans un environnement qui manque cruellement d'autres opportunités économiques incitent les criminels à s'engager dans le trafic d'armes. La corruption des agents frontaliers est également un facteur important qui facilite le trafic d'armes et d'autres crimes. Les faits montrent qu'il existe un lien entre le trafic d'armes et les taux de criminalité élevés dans ces régions.

Les produits de contrefaçon les plus courants qui entrent dans le pays sont les produits médicaux, bien que l'on manque cruellement de données sur l'ampleur de ce type de criminalité. D'autres types de commerce illicite de biens de consommation soumis à accise sont très répandus, comme le sucre, les boissons non alcoolisées et les boissons alcoolisées qui sont exportés illégalement vers les pays voisins. Ces activités illégales sont généralement entre les mains de membres haut placés du parti au pouvoir et de leurs associés. Il existe un abus généralisé des réglementations relatives à l'importation de certains biens et services.

ENVIRONNEMENT

Le Burundi a lancé un vaste programme national de reboisement afin de renforcer la couverture forestière du pays, qui s'amenuise en raison de l'utilisation excessive du charbon de bois pour la cuisine. Le programme devrait se poursuivre jusqu'en 2025. Bien que le charbon de bois et les autres produits dérivés du bois constituent une source d'énergie domestique courante et vitale, il n'existe aucune preuve d'une criminalité organisée liée à cette activité. Toutefois, les informations sur la nature et l'ampleur d'une éventuelle criminalité liée à la flore restent vagues et anecdotiques.

Le Burundi, un petit pays, n'a pas la diversité d'espèces sauvages que l'on trouve ailleurs dans la région. Il n'existe pas de statistiques sur le braconnage et les lois sur la protection des espèces sauvages ne sont pas strictement appliquées. Il est probable que le Burundi soit avant tout d'un pays de transit pour la criminalité liée à la faune. Néanmoins, on

pense que le braconnage est un problème qui est sous-estimé et qui continue sans grande interruption. Parmi les animaux braconnés figurent les éléphants, les pangolins, les gorilles des montagnes et les perroquets gris d'Afrique. La pêche illégale est un problème important dans le lac Tanganyika. Le Burundi est également connu pour être un pays de transit pour le trafic d'espèces sauvages en provenance d'autres régions, en grande partie facilité par des fonctionnaires burundais corrompus. Le stockage de l'ivoire dans le pays continue également de susciter des inquiétudes.

Le pays est un producteur marginal de minéraux dans la région des Grands Lacs. Ses secteurs miniers industriels et artisanaux sont plus limités que ceux des pays voisins. L'or est le principal minéral trafiqué à partir des mines artisanales. L'or illicite est à la fois produit localement et trafiqué dans le pays depuis la RDC, principalement depuis le Sud-Kivu, bien que les données sur les réseaux et les itinéraires de contrebande restent limitées. Bien que le commerce illicite de l'or dans le pays ne soit pas aussi important que dans d'autres pays africains, la contrebande d'or aurait augmenté ces dernières années, facilitée par des fonctionnaires corrompus. Outre l'or, et à plus petite échelle, la présence de minerais précieux tels que le cuivre, le cobalt et le platine, associée à la situation économique désastreuse du Burundi, incite la contrebande de minerais à prospérer dans le pays. Les minéraux 3TG (étain, tungstène et tantalum) sont de loin les minéraux les plus rentables et les plus couramment trafiqués au Burundi et dans l'ensemble de la région. Le Gouvernement burundais s'efforcerait de développer le secteur minier du pays, bien qu'une série de mesures gouvernementales malavisées aient entravé le processus.

DROGUES

Le Burundi est un pays de transit pour l'héroïne et la cocaïne destinées à l'Europe, en grande partie à cause de l'insuffisance des contrôles aux frontières. On pense que ces deux drogues entrent dans le pays par le lac Victoria et d'autres sites frontaliers à l'est du pays avant d'être trafiquées vers l'Europe par voie aérienne ou vers d'autres régions d'Afrique par voie terrestre. La consommation intérieure d'héroïne est en hausse et l'héroïne est souvent consommée en combinaison avec des substances telles que des anti-inflammatoires et du paracétamol dans une variante locale appelée « boost ». Compte tenu du coût élevé de la cocaïne et de l'extrême pauvreté au Burundi, on estime que la consommation intérieure de cocaïne reste assez faible.

Le Burundi est à la fois une source de cannabis et un pays de transit pour le cannabis produit dans les pays voisins. Bien qu'il existe un marché national du cannabis, le cannabis produit dans le pays fait souvent l'objet d'un trafic vers le Rwanda voisin. On pense également que le Burundi est un pays de destination pour le trafic de cannabis en

provenance de la RDC. Il y a peu de preuves de l'existence d'un marché notable de drogues de synthèse au Burundi et la consommation de drogues de synthèse dans le pays est considérée comme assez faible. Néanmoins, le nombre de consommateurs et de décès liés à la consommation de « boost » a augmenté.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Le fait que l'économie et l'administration burundaises soient peu connectées au cyberspace rend le pays moins vulnérable à ce type de criminalité. Un porte-parole du Ministère de l'intérieur aurait récemment déclaré que la police nationale burundaise est désormais bien équipée pour faire face aux cas de cybercriminalité.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière est très répandue dans le pays. Les réfugiés au Burundi sont les plus susceptibles d'être victimes de criminalité financière cyber-facilitée, devenant régulièrement la cible de fraudes et d'escroqueries en ligne impliquant les réseaux sociaux et l'argent mobile. Les politiques relatives à l'accès aux télécommunications, telles que l'enregistrement des cartes SIM, ont également introduit des risques pour les utilisateurs vulnérables. Le détournement de fonds publics est très répandu. Les marchés publics, les subventions de l'État, les organismes parapublics et les conseils locaux continuent d'être gangrenés par la corruption. En 2021, le Ministre de l'intérieur a démis de leurs fonctions les comptables de tous les 119 conseils locaux pour avoir détourné des impôts locaux. Les relations financières entre le gouvernement et le principal importateur de pétrole du pays sont une source de controverse permanente. Bien que des cas de corruption liés à des transferts illicites d'argent vers des comptes bancaires européens aient été bien documentés, les révélations n'ont pas donné lieu à des poursuites.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Il existe un niveau élevé de complaisance et d'implication directe des acteurs intégrés à l'État dans les activités criminelles. Les recherches suggèrent que les contrebandiers coopèrent largement avec des fonctionnaires corrompus. Cela est particulièrement vrai pour les fonctionnaires chargés du contrôle des frontières, qui sont connus pour faciliter le transport transfrontalier de marchandises illicites, en particulier entre le Burundi et la RDC. Les membres de l'appareil de sécurité de l'État sont souvent les auteurs de violences. Bien qu'elle ne soit pas motivée par l'appât du gain, cette violence organisée sert à consolider le régime répressif du gouvernement par l'intimidation, ce qui permet à la corruption de se poursuivre sans relâche. La petite corruption parmi les policiers burundais est également monnaie courante. La complicité de hauts fonctionnaires dans la criminalité organisée a fait du pays une plaque

tournante logistique pour la contrebande d'or et les opérations de trafic d'armes et de traite des personnes. Des fonctionnaires de différents services, y compris des fonctionnaires de police, ainsi que des enseignants de victimes de la traite des personnes, sont connus pour être complices de la traite des personnes. Les principaux responsables du parti au pouvoir seraient corrompus et impliqués dans la criminalité organisée et les activités économiques illicites au niveau national.

Bien que les preuves soient rares, on pense que les sociétés de transport et les banques privées sont également impliquées dans des activités criminelles. Étant donné le rôle du Burundi en tant que pays de transit dans l'économie criminelle régionale, certaines sociétés de transport sont impliquées dans la contrebande, tandis que certaines banques facilitent les transferts financiers illicites et le blanchiment d'argent. Ces acteurs sont également impliqués dans l'exploitation minière illégale, en particulier dans l'industrie de l'or, qui est largement contrôlée par des consortiums criminels composés de différents acteurs, tels que des membres de groupes criminels organisés et/ou des fonctionnaires corrompus occupant des postes élevés, des acteurs du secteur privé et des acteurs étrangers qui, collectivement, bénéficient de synergies criminelles. Les acteurs du secteur privé collaborent également avec des acteurs politiques pour commettre des crimes économiques tels que l'abus de la politique d'exemption, la contrebande de marchandises et le trafic des personnes.

Les informations disponibles suggèrent la prévalence de réseaux opérant sur divers marchés criminels, notamment le trafic de drogue, la traite des personnes et le trafic d'armes. Ces réseaux comprendraient à la fois des milices armées non étatiques et des milices affiliées au gouvernement, ainsi que des chefs de la sécurité de l'État, des hauts fonctionnaires, des hommes politiques, des autorités locales et des hommes d'affaires. Les réseaux sont également souvent basés sur les affiliations politiques au sein du parti au pouvoir et sur des relations de longue date entre les vétérans de la guerre civile. Par conséquent, ils reflètent souvent le factionnalisme au sein du CNDD-FDD. De plus petits syndicats criminels semblent être fortement

impliqués dans des activités criminelles organisées, bien que les informations sur ces groupes restent limitées. L'Imbonerakure serait impliqué dans diverses activités illicites, notamment l'extorsion, l'enlèvement, la taxation illégale, la contrebande et le meurtre. Il s'agit du principal réseau criminel du pays et il serait présent dans tous les districts du pays. Dans certaines régions, il a plus d'autorité sur la population que la police ou les administrateurs locaux. Toutefois, une diminution de l'influence du groupe a été enregistrée en 2022 grâce aux efforts déployés par le nouveau gouvernement. Malgré les promesses de réformes fondamentales et d'autres politiques destinées à lutter contre l'insécurité au Burundi depuis l'élection du nouveau président, y compris la mise au pas de l'Imbonerakure, le groupe semble avoir maintenu ses liens avec les services de renseignement nationaux et les forces de sécurité et agir comme un outil de la répression politique.

La plupart des acteurs étrangers impliqués dans des activités criminelles au Burundi proviennent de la région, bien que leur impact soit marginal. Les réseaux de traite des personnes sont dirigés par des Congolais, des Rwandais, des Kenyans, des Tanzaniens et d'autres. Par exemple, des fonctionnaires rwandais auraient été impliqués dans le recrutement de réfugiés burundais dans des milices soutenant l'opposition burundaise. Le Burundi étant un pays de transit pour la drogue, les armes et l'or, de nombreux acteurs étrangers de la région sont impliqués dans la contrebande. Des ressortissants chinois seraient également impliqués dans le trafic d'ivoire au départ du Burundi. Des hommes d'affaires étrangers du Liban et d'ailleurs en Afrique sont impliqués dans des réseaux de trafic sous la protection de fonctionnaires corrompus.

Il n'y a aucune preuve de l'existence de groupes de type mafieux au Burundi, bien que certaines milices soient connues pour avoir des hiérarchies organisées et qu'il soit probable qu'elles soient impliquées dans le commerce illicite. Les groupes burundais sont plus susceptibles d'être impliqués dans les marchés criminels sur une base ad hoc, en travaillant en partenariat avec des fonctionnaires corrompus. Cependant, on sait qu'ils ne sont pas impliqués dans des initiatives à plus grande échelle et plus lucratives.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Les troubles politiques et les tensions ethniques persistants continuent de miner la gouvernance. En conséquence, le gouvernement n'a déployé que des efforts minimes pour lutter contre la criminalité organisée, des crimes tels que la traite des personnes étant totalement ignorés. De nombreux fonctionnaires corrompus sont eux-mêmes

soupçonnés d'être impliqués dans la criminalité organisée. Les tensions ethniques au sein du gouvernement et dans l'ensemble du pays compromettent encore davantage la capacité à gouverner. Les lacunes persistantes en matière de gouvernance, associées à la pandémie, ont entraîné une aggravation des difficultés économiques, une augmentation des taux de pauvreté et un mécontentement de la population

à l'égard des élites dirigeantes et au pouvoir, perpétuant ainsi l'absence de responsabilité du gouvernement. Les faiblesses des institutions judiciaires et des voies de recours devant les tribunaux, la corruption, l'absence de transparence et le non-paiement des salaires du secteur public sont autant de facteurs qui affectent les dirigeants politiques et la gouvernance du Burundi. Le président Ndayishimiye s'efforce de démanteler les réseaux de corruption au sein de l'administration publique en révoquant les hauts fonctionnaires corrompus et en annulant les contrats dans le secteur minier et les projets de partenariat public-privé. Toutefois, aucune réforme institutionnelle n'a été adoptée pour renforcer la bonne gouvernance. L'obligation de rendre compte est quasiment inexistante, les sécurocrates du parti au pouvoir, la police et les administrateurs locaux se livrant à la corruption. L'abus de fonctions publiques à des fins privées persiste en toute impunité dans le pays. La corruption à tous les niveaux du gouvernement et du secteur privé draine les ressources.

Bien que le Burundi soit partie à des accords internationaux sur la criminalité organisée et qu'il soit membre du Réseau de coopération judiciaire pour la région des Grands Lacs, ses efforts de coopération régionale ne parviennent pas à prévenir ou à combattre la criminalité organisée. Pour améliorer l'image internationale du pays et mettre fin à son isolement diplomatique, le président Ndayishimiye a pris des mesures publiques pour renouer avec les acteurs internationaux. Le cadre juridique burundais complet concerne la traite des personnes, le trafic d'espèces sauvages, le trafic d'armes et le trafic de stupéfiants. Toutefois, les lois ne sont généralement pas appliquées, ce qui crée un degré élevé d'impunité. Le Parlement du pays ne semble pas avoir introduit de mises à jour législatives majeures, d'initiatives ou de nouvelles lois en 2021 ou 2022 pour lutter contre la criminalité organisée, à l'exception de modifications du Code de l'environnement en relation avec la protection de la faune et de la flore et de l'introduction d'une législation visant à freiner la cybercriminalité.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire est gangrené par la corruption et, en l'absence de systèmes et de programmes efficaces, continue d'être inefficace. Le contrôle du système judiciaire a été renforcé par les modifications législatives apportées en 2021, qui ont accru les pouvoirs du président. Les prisons sont mal gérées, manquent de personnel et sont surpeuplées, et plus de la moitié des prisonniers sont en détention provisoire.

Compte tenu de l'absence de séparation des pouvoirs et de la mainmise du parti au pouvoir sur l'appareil d'État, l'application de la loi est compromise par la politisation et la corruption endémique. De plus, en raison de l'implication de hauts fonctionnaires burundais dans des activités criminelles organisées et des activités économiques

illicites, la capacité du Burundi à faire respecter la loi est gravement limitée. Le pays ne dispose pas non plus des capacités pour que les organes de contrôle, d'enquête et d'exécution appliquent la législation de lutte contre la criminalité organisée. Au lieu de cela, le gouvernement continue de concentrer ses efforts sur la consolidation de son contrôle et le harcèlement de l'opposition.

Le Burundi jouit d'une intégrité territoriale modérée, toutes ses frontières étant contrôlées par l'État et une série d'agences internationales l'aidant à améliorer ses systèmes de contrôle et de gestion des frontières. Cependant, les agents des frontières ne sont pas formés adéquatement et les activités de contrebande et de trafic transfrontalières se poursuivent sans relâche. Des rebelles armés basés dans le Sud-Kivu, en RDC, ont organisé avec succès plusieurs attaques de l'autre côté de la frontière, dont les plus récentes ont eu lieu en août et septembre 2021. En tant que pays enclavé, le Burundi dépend fortement, pour le transit des importations et des exportations, du port tanzanien de Dar es Salaam et du port kenyan de Mombasa, qui, en raison d'une sécurité et d'une gestion apparemment laxistes et faibles, est sujet à la corruption.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Bien que la législation soit en place et que le pays soit partie aux conventions pertinentes, il ne dispose d'aucun mécanisme de lutte contre le blanchiment d'argent. Le gouvernement a maintenant pris des mesures pour développer sa propre cellule de renseignement financier, comme l'exige le Groupe d'action financière, afin de mettre le pays en conformité avec les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Les taux de chômage restent élevés et la plupart des citoyens vivent dans les zones rurales sans perspectives économiques, ce qui entraîne une augmentation du trafic d'êtres humains et de la traite des personnes. Malgré l'offre notable de minerais du pays, le secteur minier contribue très peu à l'économie en raison des activités minières illicites. Il n'existe pratiquement aucun système d'enregistrement des travailleurs miniers, ce qui témoigne d'une réglementation inefficace. Un autre problème réside dans le fait que des acteurs intégrés à l'État portent atteinte aux droits de propriété et que la gestion des conflits fonciers est souvent motivée par des raisons politiques, les propriétés d'opposants importants en exil étant saisies illégalement. L'essor de l'économie informelle entrave également la capacité limitée de réglementation économique de l'État et il est extrêmement difficile de faire des affaires au Burundi. Toutefois, le gouvernement prend des mesures pour diversifier ses exportations, augmenter les investissements dans certains secteurs et moderniser ses systèmes pour faciliter le commerce.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le soutien limité disponible pour les victimes de la criminalité organisée au Burundi est fourni exclusivement par des ONG. Cependant, les ressources financières manquent pour mener à bien un travail de prévention adéquat. Comme des fonctionnaires ou leurs associés sont impliqués dans la plupart des crimes, il n'y a pas de mécanismes réels en place pour les contrôler. Les centres de réhabilitation pour les usagers de drogues sont insuffisamment approvisionnés et manquent de personnel. Le Burundi manque également de programmes de réinsertion des prisonniers et de soutien aux victimes de la traite des personnes et de l'esclavage moderne, et n'a pas mis à jour les statistiques relatives à la traite des personnes. Malgré les lacunes en matière d'identification et de soutien aux victimes, le Gouvernement burundais a fait des efforts considérables pour se conformer aux normes minimales, y compris pendant la pandémie, à un moment où les ressources destinées aux groupes vulnérables étaient de plus en plus menacées. Le gouvernement a renforcé le dépistage en fonction des indicateurs de traite des personnes à l'aéroport international du pays.

La répression gouvernementale a sévèrement limité la capacité de la société civile et, depuis le début du conflit, seules les organisations de la société civile qui servent d'alliés au gouvernement ont été autorisées à fonctionner avec succès. Des ONG ont été interdites et les politiques répressives de l'État ciblent les médias indépendants et les activistes anti-corruption. En conséquence, la majeure partie du travail de lutte contre la criminalité organisée est effectuée par un petit groupe d'organisations de la société civile dont les capacités sont limitées et qui n'ont pratiquement aucune influence politique. La corruption a également infiltré ces organismes et de nombreuses ONG locales sont impliquées dans des détournements de fonds. La liberté des médias s'est considérablement détériorée, de nombreux journalistes ayant été contraints à l'exil, détenus sur la base de fausses accusations ou intimidés lorsqu'ils rapportent l'utilisation abusive de fonds publics. Des défenseurs des droits de l'homme ont été arrêtés et condamnés à de longues peines de prison. Bien que l'environnement reste « très hostile pour les journalistes », le nouveau président a envoyé des signaux positifs concernant la liberté de la presse et l'acceptation de l'implication de la société civile, notamment par la libération de journalistes travaillant pour les organisations de presse, une attitude plus tolérante à l'égard des groupes de médias internationaux et le retour d'un militant anti-corruption en exil.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.